



Communiqué de presse – Pour diffusion immédiate

CHARTRE DE L'ÉLU RECIPROC « POUR LA PROTECTION DES CITOYENS ET LE RESPECT DE LA CONSTITUTION »

**ELECTIONS LEGISLATIVES 2022
CAMPAGNE DE PROMOTION DES CANDIDATS LABELLISES**

Lundi 30 mai 2022 – Lancement de la campagne de promotion des candidats labellisés par ReCiProC

ReCiProC, soutenue par BonSens.org et par plusieurs associations citoyennes propose aux candidats à la députation de signer la « **Charte de l'Élu ReCiProC pour la protection des citoyens et le respect de la Constitution** », dont l'objet est de prémunir les citoyens contre toutes nouvelles atteintes aux valeurs de la République, en ne donnant pas un « chèque en blanc » aux élus de la prochaine mandature à l'Assemblée nationale.

La Charte contient **78 engagements** qui correspondent aux préoccupations quotidiennes des milliers de Français, professionnels de la santé (aides-soignant(e)s, infirmier(e)s, pompiers, médecins etc.), avocats, juristes d'entreprise, enseignants, professionnels du monde éducatif et social et acteurs de la société civile qui ont participé à sa rédaction.

La signature de la Charte permet aux signataires d'apposer le **label ReCiProC** sur leurs documents de campagne et de bénéficier de la promotion des associations partenaires de ReCiProC.

53 candidats ont d'ores et déjà signé la Charte de l'Élu ReCiProC.

Les signataires s'engagent à **ne pas initier ou voter de lois qui contrediraient les engagements de la Charte** pendant la durée de leur mandat. Dans ce sens, la charte respecte la Constitution et ne saurait être interprétée comme constituant un quelconque mandat impératif.

Par ailleurs, les signataires de la Charte :

- S'engagent à être présents à l'Assemblée nationale pour tous les votes sur les sujets contenus dans la Charte, quelles que soient la période de l'année ou l'heure des débats,
- Seront informés de ce que tout manquement aux engagements de la Charte pendant la durée de son mandat sera rendu public.

La liste des signataires, qui mise à jour quotidiennement, est accessible au public sur le site internet de ReCiProC : <https://reciproc.org>

Contact presse :

mail : contact-presse@reciproc.org